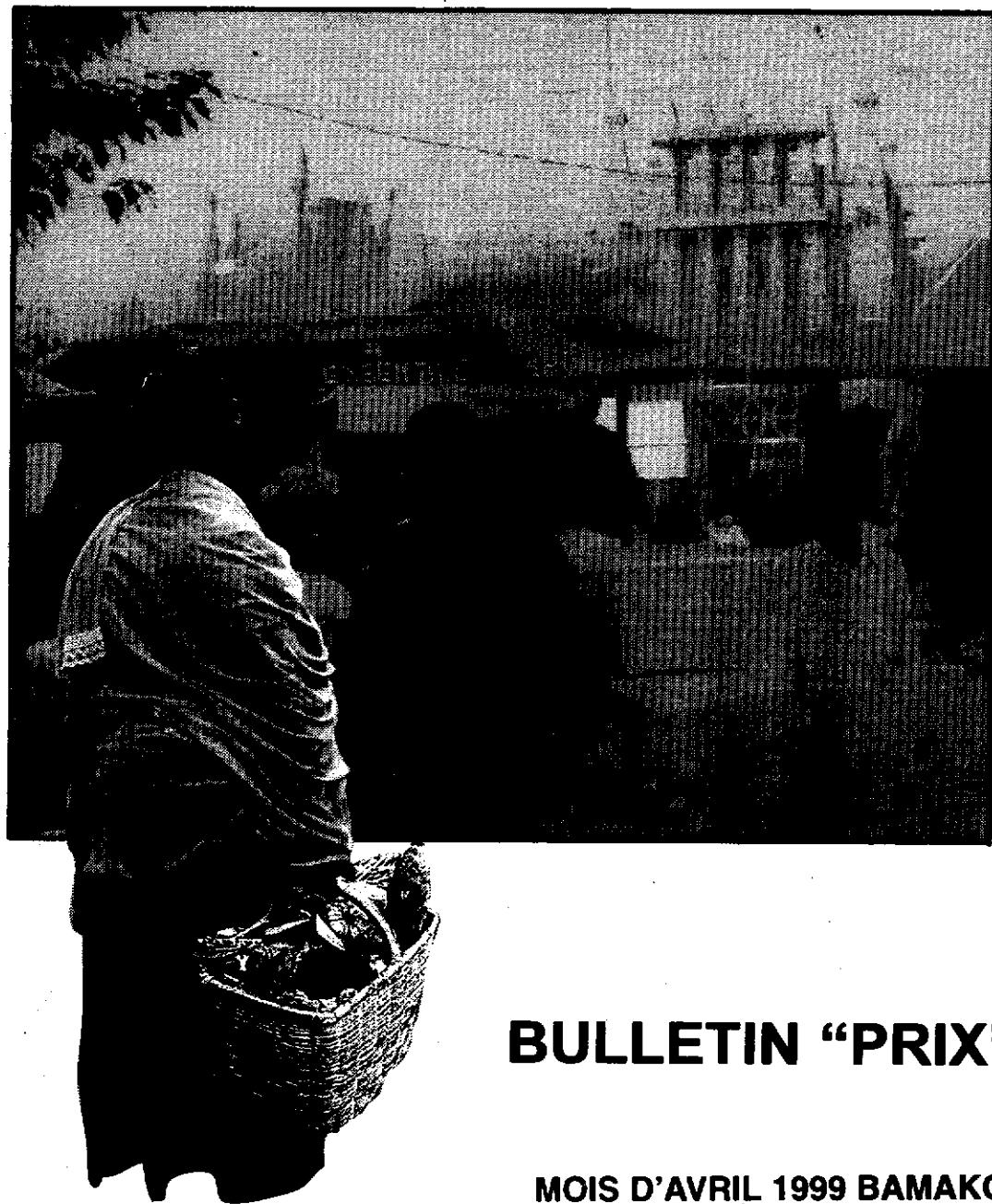


L'INDICE HARMONISE DES
PRIX A LA CONSOMMATION



BULLETIN "PRIX"

MOIS D'AVRIL 1999 BAMAKO

DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE

DATE DE PUBLICATION :

1999

=====oOo=====
DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INFORMATIQUE

INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - AVRIL 1999

AVERTISSEMENT

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHP.C) pour le District de Bamako.

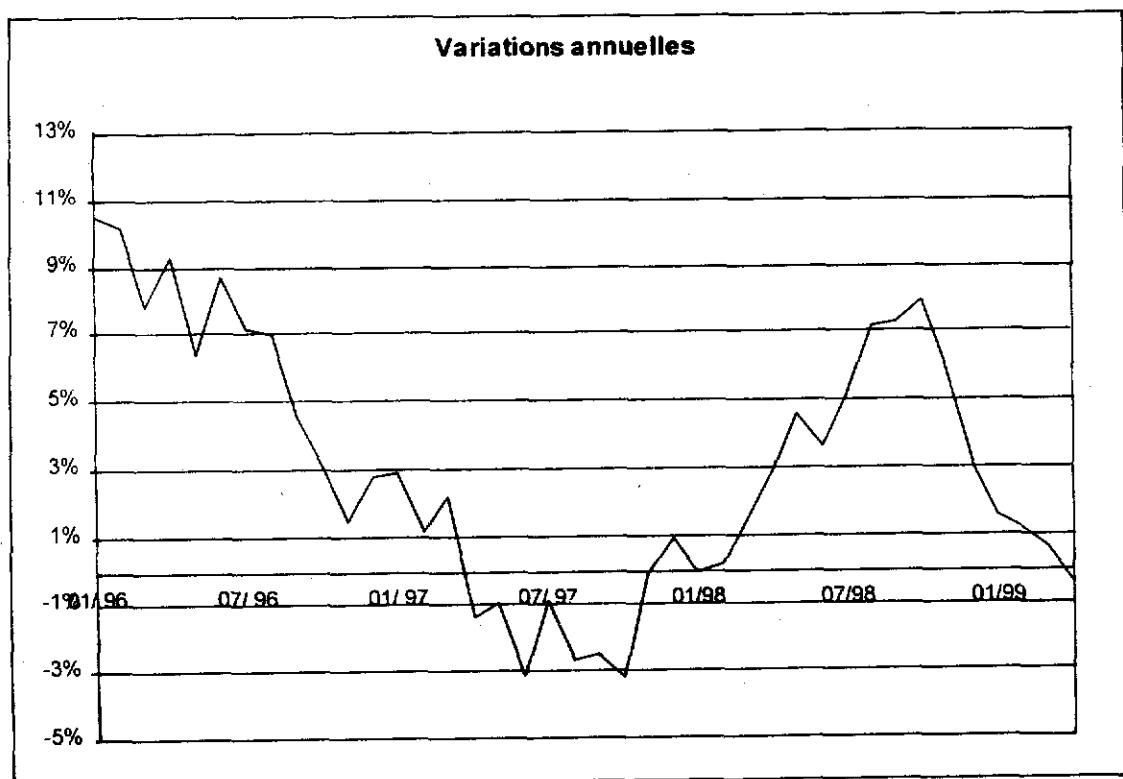
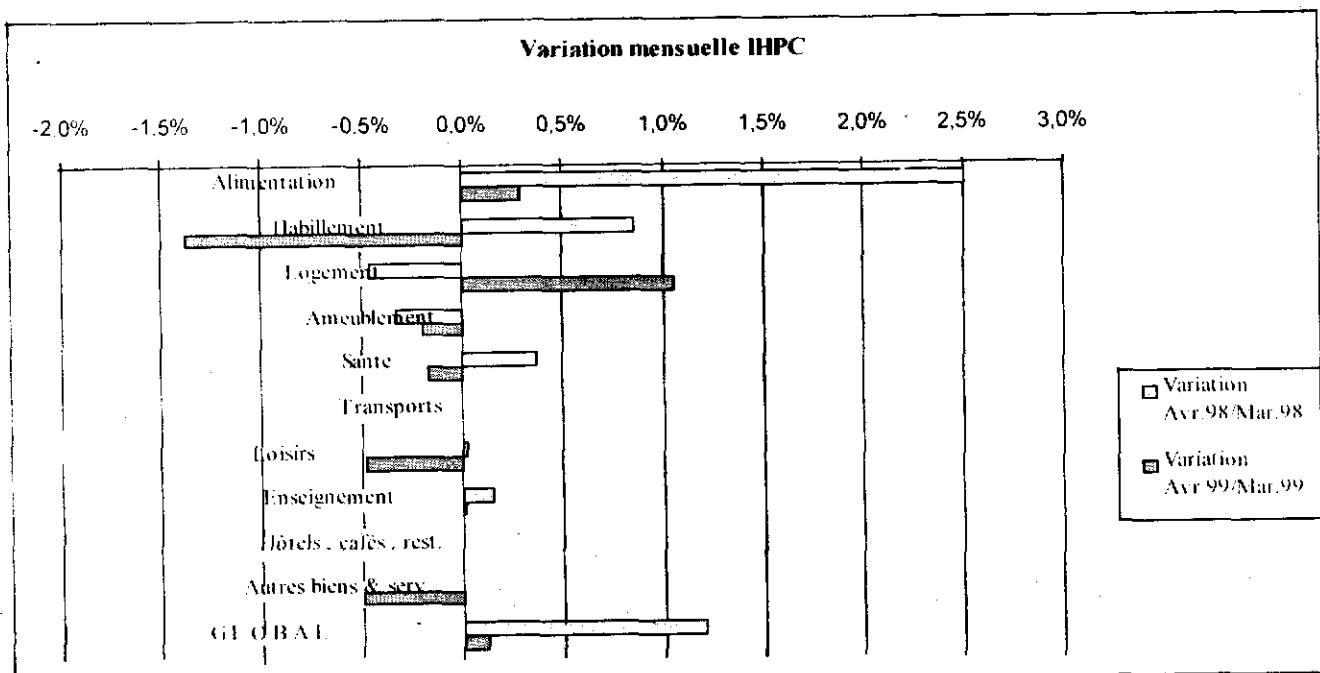
Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent, dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A.

Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

Mois de : Avril 1999

(Base 100 : année 1996)

	Pondération	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		avr.-98	janv.-99	févr.-99	mars.-99	avr.-99	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	99,3	96,1	96,0	97,4	97,7	0,3	1,6	-1,6
- Céréales non transformées	1 802	92,8	87,1	87,3	91,6	94,4	3,1	8,4	1,7
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	131,1	123,1	127,1	133,2	125,7	-5,6	2,2	-4,1
- Sel, épices sautes et autres produits alimentaires	264	100,8	106,4	105,4	102,4	102,7	0,2	-3,5	1,9
- Légumes frais	345	86,0	101,2	89,7	78,6	64,3	-18,2	-36,4	-25,3
- Fruits frais	82	116,9	78,4	87,7	109,3	120,1	9,9	53,3	2,8
- Huiles	150	102,8	102,0	101,1	102,1	101,7	-0,4	-0,3	-1,0
- Autres matières grasses	89	116,8	99,8	110,2	114,8	116,2	1,2	16,4	-0,6
- Cigarettes locales	23	115,9	113,8	115,1	115,7	115,7	0,0	1,7	-0,1
- Cigarettes importées	131	95,8	90,1	88,0	88,4	90,9	2,8	0,9	-5,1
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	104,9	108,4	108,8	109,4	107,9	-1,4	-0,5	2,9
- Vêtements de dessus hommes	109	113,5	114,7	115,3	117,7	113,8	-3,3	-0,8	0,2
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles dont :	1 169	97,8	98,9	98,2	97,0	98,0	1,1	-0,9	0,2
- Autres combustibles	239	83,1	70,3	67,3	61,1	53,9	-11,7	-23,2	-35,1
04-ameublement, équipements ménagers Entretien courant	702	101,5	104,8	104,8	105,2	105,0	-0,2	0,1	3,5
05- Santé	204	102,2	109,0	109,6	110,3	110,1	-0,2	1,0	7,8
06- Transports	1 091	99,9	99,9	99,9	100,0	100,0	0,0	0,1	0,1
07- Loisirs, spectacles et culture	386	102,6	100,7	100,7	100,7	100,3	-0,5	-0,4	-2,3
08- Enseignement	165	104,6	103,6	103,6	103,6	103,6	0,0	0,0	-0,9
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	99,0	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,0	3,2
10- Autres biens et services	553	113,8	110,9	110,9	110,5	109,9	-0,5	-0,9	-3,4
INDICE DE BAMAKO	10 000	100,7	99,6	99,5	100,1	100,2	0,1	0,6	-0,5



**Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Avril 1999**

Evolution d'ensemble

Au mois d'Avril 1999, le niveau de l'indice des prix à la consommation des ménages à Bamako est de 100.2. L'évolution mensuelle des prix est de 0,1 % par rapport au mois de Mars 1999. Par rapport au mois de Janvier 1999, son niveau a augmenté de 0,6% et sur un an (Avril 1998), la baisse est de 0,5%. La hausse du niveau de l'indice entre Mars et Avril 1999 est principalement due aux fonctions :

- « Produits alimentaires, boissons et tabac » (0,3%)
- et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,1%)

L'alimentation augmente de 0,3%

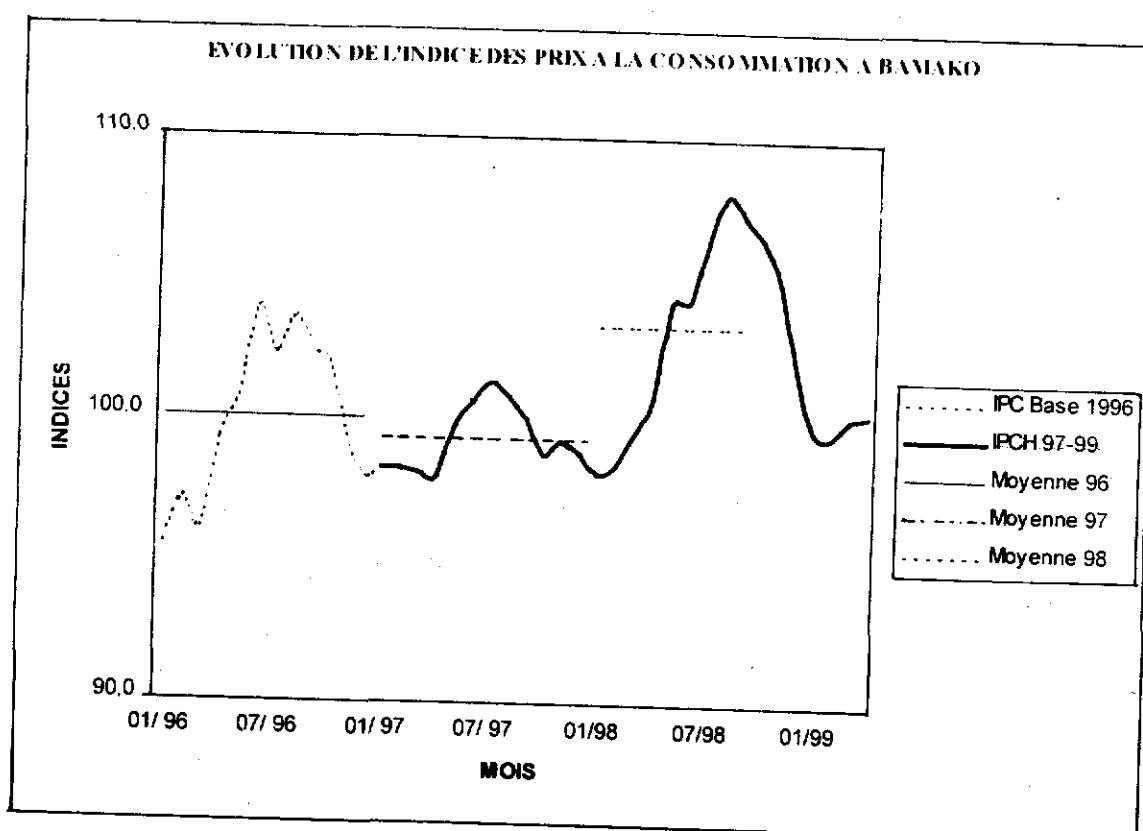
Au niveau de la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabac » la hausse se situe essentiellement au niveau des postes « Céréales non transformées » (3,1%), « Sel, épices, sauces et autres produits alimentaires » (0,2%), les « Cigarettes importées » (2,8%) et les « Fruits frais » (9,9%).

L'eau augmente de 9,6% et l'électricité de 10,3%

Au niveau de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » la hausse se situe au niveau des postes « Distribution d'eau » (5,6%) et « Electricité » (10,3%).

Au mois d'Avril 1998 il y a eu une augmentation officielle de 12% pour le KWH d'électricité. Cette augmentation ne concernait pas le tarif social qui a été maintenu à 58 F le KWH. Le mètre cube d'eau avait augmenté de 30% pour toute catégorie confondue et ainsi a couté 104F.

Au mois d'Avril 1999 il y a eu une nouvelle augmentation de 9,8% pour le KWH d'électricité qui coutait maintenant 64 F CFA hors T.V.A et 10% pour le mètre cube d'eau qui coutait 114 F hors T.V.A



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.

Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE MAI 1998

	Pondéra-tions en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) du cours	
		Février 1998	Mars 1998	Avril 1998	Mai 1998	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	105,8	104,3	105,0	106,3	1,2	0,4
Sikasso	6,5	97,7	99,2	99,4	107,2	7,9	9,7
Segou	11,6	95,9	102,1	103,4	102,4	-1,0	6,8
Mopti	6,9	97,6	99,0	100,9	105,5	4,5	8,0
Gao	4,0	93,7	93,4	96,6	98,1	1,5	4,7
Bamako	67,3	98,3	99,5	100,7	104,0	3,4	5,9
INDICE NATIONAL	100,0	98,1	99,7	100,9	104,0	3,1	6,1

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 104,0 pour le mois de Mai 1998 soit une hausse de 3,1% par rapport à son niveau du mois d'Avril 1998. Par rapport il y a trois mois (Février 1998), la hausse est de 6,1%. L'indice minimum est enregistré dans la région de Gao et le maximum dans la région de Sikasso.

Direction Nationale
de la Statistique et de l'Informatique
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidia DAOU
Informaticiens
Monsieur Fagaye SISSOKO
Monsieur Mahamadou BAGAYOKO